



Bretagne Tiers-Lieux

Compte-rendu

-

Assemblée générale 17 mai 2023 Manoir de Keranden



10h45-11h30 “La Conf de presse”

le rapport d’activité 2022 et perspectives 2023

Lors de cette conférence de presse, plusieurs sujets ont été soulevés :

La communication

Sur le site internet de l'association

Pour l’instant le site de Bretagne Tiers-Lieux est hébergé par WIX. Pour opter pour une solution plus responsable, il est prévu en 2023 la mise en place d’une version 2 du site internet avec l’aide d’une webdesigner sur wordpress afin d’avoir un support plus qualitatif mettant en avant toutes les informations nécessaires.

Circulation de l'information

Aussi, il a été relevé et demander d’améliorer la communication entre groupe de projet et adhérents en mettant en place des outils de circulation de l’information pour appropriation et autonomisation dans les espaces de contribution collectif. A noter qu’un Slack BTL est disponible pour tous les adhérents de l’association : moyen efficace pour s’informer des actualités et communiquer facilement entre membres.

Toujours en interne, un livret d’accueil à venir permettra aux nouveaux membres de mieux comprendre l’histoire, les actions et le fonctionnement du réseau.

De plus, sur la nouvelle version du site internet, une cartographie des tiers-lieux sera mise en place avec divers filtres afin de pouvoir classer les lieux par catégories. Il est aussi proposé de créer des fiches projets/lieux liées à la cartographie afin de mettre en valeur les tiers-lieux.

Accompagnement des tiers lieux et formations

Actions en faveur des porteurs de projet

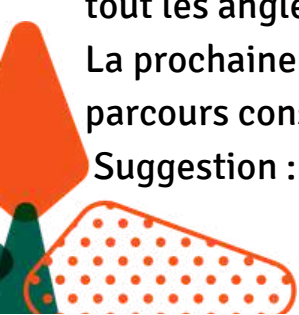
Il est noté une bonne dynamique d’accompagnement de la part de Bretagne Tiers-Lieux autour des porteurs de projets : les visio d’info “fenêtres ouvertes” et les visites apprenantes de lieux. Appel aux tiers lieux du réseau qui souhaitent contribuer comme lieu de visite. En revanche, les porteurs de projets se trouvent parfois “démunis” après l’excubation (tag, créa), il y a une étape manquante jusqu’à la formation et/ou le DLA. Comment structurer des sujets qui nécessitent plus de temps ?

La formation visant à professionnaliser la filière

Il existe à ce jour 1 formation longue de 9 mois “Piloter un TL” pour développer et certifier les compétences de facilitateur et permettre de structurer son projet sous tout les angles. Session 2 en 2023 - 8 stagiaires.

La prochaine étape : développer la formation “tout au long de la vie du TL” à travers un parcours construit au vu des besoins relevés : catalogue de formation.

Suggestion : (PLSMP) développer l’alternance et le stage, le service civique.





Les actions d'animation

Festival des tiers lieux renouvelé en 2024. D'autres actions telles que Remues Méninges, rencontre de TL thématiques/locaux continueront à se développer.

Des actions sont menées tant pour les adhérents que pour les TL non membres afin de susciter l'engagement et faciliter l'entraide et le partage.

Plaidoyer et porte voix

Il a été évoqué le lien de l'association avec les instances nationales (ANTL, GIP). Bonne relation partenariale avec la Région Bretagne avec un premier essai opérationnel à travers DEFFINOV. Suite des débats dans l'atelier de l'après midi.


Plaidoyer : quel bilan au bout de 2 ans et pourquoi un pessimisme relatif au niveau national

- régional: réussite sur Deffinov d'avoir fait d'un cadre national complexe un dispositif utile aux tiers-lieux et à la structuration d'une communauté en local
- national : après les grandes annonces de 2021, moment de tassement : il y a du travail pour convaincre l'Etat de poursuivre le travail engagé.

Perspectives financières du réseau

Il est relevé la part majoritaire des recettes de l'association via la subvention de l'ANCT, ce qui engendre un risque pour l'avenir. D'où l'enjeu de diversifier les sources de financement, ce qui commence à être initié : Région, BDT, Fonjep ...

11h30-12h15 AG statutaire

- Approbation des comptes annuels : 0 opposition, 0 abstention
 - Affectation du résultat net positif : bénéfice affecté en totalité en réserves. 0 contre, 0 abstention
 - Nomination du commissaire aux comptes : 0 opposition, 0 abstention
 - Modification de l'article 16 des statuts : une question sur le fait d'avoir 3 coprésidents et pas 6 ? pas d'obligation légale de nommer un trésorier ? -> non. Le nombre 6 est pair, ça pousse à aller au consensus. vote : 0 abstention, 0 contre.
 - Membres du bureau : sortants : Briec (cadre de coopération avec la CRESS en travail hors bureau), Frédéric (laisser la place aux lieux dans la gouvernance pour que ça reflète la maturité actuelle du réseau, reste impliqué sur des sujets et expertises de résOvilles).
- 

Se représentent :

- Akira : BTL a été un accélérateur de maturité pour l'équipe, soutien codev urgence fin 2022. Pourquoi BTL : rompre l'isolement et partager la défriche (RH, ERP ...) et participer à structurer une filière. A terme nous serons une sorte d'OPCO. Ça nous appartient de mettre en valeur l'impact social des TL. Affectation du résultat net positif : bénéfice affecté en totalité en réserves. 0 contre, 0 abstention
- Maud : 1/ continuer à s'offrir des espaces de partage/d'entraide 2/ Garder une autonomie suffisance pour ne pas perdre l'ADN des tiers lieux 3/ Favoriser des espaces de réflexion pour préparer l'avenir de nos lieux face aux défis de la nouvelle modernité 4/ prendre du plaisir.
- Jérémie : ouverture à de nouveaux lieux et d'autres typologies que le coworking. Modèle éco : sujet à porter, une forme de réalisme, et enjeu de représentativité pour la suite
- Séverine : ce réseau m'a porté depuis 18 mois, on veut contribuer à sa structuration. Font partie de la 1re promo Piloter un TL. Représenter le 29
- Mona : volonté de représenter les TL jeunesse. On veut que BTL puisse porter une parole politique singulière

Votes :

Maud Bataille - 0 contre, 0 abstention / Jérémie David 0 contre, 0 abstention / Mona Eugène-Maestracci - 0 contre, 0 abstention / Akira Lavault - 0 contre, 0 abstention / Séverine Martinez - 0 contre, 0 abstention.

> délégation de pouvoir : 0 contre, 0 abstention.

14h15-16h15 Ateliers - 2 parmi les 4 au choix

1. Comment faire du manifeste de Bretagne Tiers-Lieux un outil pertinent pour définir les Tiers-Lieux ?

- Quels sont les enjeux à définir ce qu'est TL pour le réseau ?

Définir c'est donner de la consistance, de la réalité aux choses, définir c'est s'identifier mais surtout définir permet de fixer les limites de ce qui est et ce qui n'est pas.

Effet de mode "Tiers lieux" depuis quelque temps avec le risque d'une bascule vers une dérive de business tiers lieu, d'investissement privé attiré par des effets d'aubaine...

Définir ce qu'on entend par TL revient à définir l'objet même de l'action de l'association (= délimiter notre action POUR QUI et POUR QUOI). Importance de garde fou.

A ce jour, les TL sont définis soit :

- par des faisceaux d'indices (ancrage territorial, expérimentation, hybridation, valeur de convivialité et lieu de vie, libre contribution et évolutivité) Critères cumulatifs ?
- soit par l'action : le faire tiers lieu = processus

De ses définitions, il est relevé le manque de définition par l'essence même du TL = question du projet social = utilité sociale, et également sa mission de transformation et de penser le monde d'après. Il semble alors nécessaire de devoir intégrer d'autres critères à s'approprier collectivement.

D'autant plus que certains membres relèvent qu'ils ont gagné en légitimité en adhérant à l'association, comme un label d'être tiers lieu. Cela pose donc la question des critères d'adhésion aux réseaux (qui? pondération?)

- Pour qui définir ? adapter selon les profils

> Pour l'association : cela revient à créer son identité, sa raison d'être / critère d'adhésion

> Pour les personnes qui les portent et les font vivre : permet de s'identifier, de se mobiliser, de s'engager

> Pour les citoyens/utilisateurs des lieux : concept peu compris. Le concept de tiers lieu se vit, s'éprouve avant tout. Le mot tiers lieu vient en 2ème intention.

> Pour les pouvoirs publics : définition d'une politique de soutien, ciblage



- En repartant du manifeste du réseau, quels ajustements ?

- > Appuyer sur la notion de d'utilité/projet social et pas d'intérêt général sinon ferme trop
- > Mettre en avant le côté transformateur et militants des TL
- > Appuyer sur l'ancrage territorial, la réponse à des besoins locaux
- > Appuyer sur la notion de collectif, de collaboration et non de gouvernance (territoire apprenant).
- > Appuyer sur la notion de citoyenneté, parler de pouvoir d'agir et d'émancipation.
- > Modifier le terme "espaces alternatifs et d'innovation" qui n'est pas évocateur. Le tiers lieu s'inscrit en complémentarité avec les autres acteurs du territoire pour faire ensemble et invite au faire autrement.
- > Sur la forme = Prioriser les critères et utiliser un vocabulaire plus simple, sans "mots valises". Appuyer sur le processus et les enjeux de transformation vers une "nouvelle modernité". Volonté d'un manifeste plus engagé

- **Réflexion sur le processus d'adhésion**


Comment amener les tiers-lieux à se sentir tiers-lieux ? Comment veiller pour le réseau à conserver l'esprit tiers-lieu ?

> Lors de la demande d'adhésion = idée que le tiers-lieu puisse évaluer, en partant des critères de définition, son niveau d'engagement/d'intention (par rapport aux faisceaux identifiés : à l'ancrage, à la mobilisation collective, à l'hybridation...). Ce qui permettra aux adhérents TL de s'auto analyser, pour l'asso de mesurer le(s) critères prépondérants et ainsi, d'analyser la candidature.

> Idée également de faire éprouver aux futurs adhérents le "faire tiers-lieu" en les mettant en situation, par une sensibilisation, une bonne compréhension des valeurs et un message militant de l'association = amener vers une réelle appropriation.

"If you can feel it, you know it"

> Engagement des TL par la signature d'une charte / ou du manifeste retravaillé.



2. Un réseau breton dans une structuration nationale : quelles spécificités ? quels combats ? Quelles alliances ?

Liste des doléances :

- Favoriser la coopération inter-régions
- Pour la politique publique : être dans la co-conception et si possible la co-réalisation
- Ne pas hésiter à construire un rapport de forces : savoir dire “non”
- Construire des alliances : en régional/local, au national et pas seulement avec l'ANTL
- Une école des tiers-lieux
- Reconnaissance du rôle social des tiers-lieux, de leur utilité sociale, permettant de faire changer leur image vers plus de sérieux, de structuration
- Montrer crédibilité auprès des financeurs
- Définir les tiers-lieux
- Participer pour émanciper vs. politique publique de l'offre
- CPF : des formations adaptées pour les TL
- De l'argent pour le compagnonnage et la mise en réseau
- Soutien à l'emploi associatif. Ex. emplois assos supprimés par Sarkozy. Ex. Région Centre qui favorise l'emploi associatif de qualité.
- “On veut la démocratie sociale” : jouer le jeu des corps intermédiaires vs. uniquement la démocratie représentative
- Politiques publiques : du soutien sur le temps, des changements structurels plutôt que des AMI 3 ans => grosse fragilité en N+2, N+3. Favoriser convention pluri-annuelles et pluri-partenaires même si risque de ronronnement et que ce soit toujours les mêmes qui récupèrent les marchés.
- Massifier les financements au national
- Soutenir les services publics vs. désengagement et transfert de gestion aux associations et entreprises

Structuration régionale :

La spécificité bretonne c'est la capacité à faire écosystème, à vraiment “faire ensemble” avec tous les acteurs du territoire, la Bretagne comme exemple de coopération(s).



Lien au national :

- La démarche doit être ascendante des tiers-lieux vers le national avec un acteur-clef au milieu qu'est le réseau régional. Principe d'autonomie politique et de gestion vis-à-vis du national
- L'extra-régional ce n'est pas seulement le national mais aussi l'Europe : avoir un lien direct avec ce niveau sans nécessairement passer par le national.
- Le national c'est aussi d'autres alliances possibles comme ESS France ou le tiers-secteur de la recherche
- Définir une ligne politique et se positionner publiquement (site web) ou du moins auprès des membres sur nos différences avec l'ANTL/France TL : sur notre vision des TL, notre positionnement politique au sens large, expliciter la différence entre nos missions.
- Rester focus sur les sujets, les priorités. Faire ce qu'on a dit (exemples groupes projets qui tardent à se lancer vraiment).



Quelques verbatims :

“Bretagne Tiers-Lieux existe par nous [les tiers-lieux], France Tiers-Lieux existe par Bretagne Tiers-Lieux.”

“Bretagne Tiers-Lieux s’adresse au plus proche de chez nous.”

“On attend de Bretagne Tiers-Lieux qu’elle nous représente au niveau national.”

“L’adhésion à Bretagne Tiers-Lieux suffit largement.”

“En régional on sait où on va.”

“Le travail auprès des tiers-lieux, c’est 80% du régional, 20% du national”

“Bretagne Tiers-Lieux doit [nous] porter au niveau national.”

“Je trouve curieux qu’au national il y ait de tout.”

“Vous êtes notre phare.”

3. Quel rôle de Bretagne Tiers-Lieux pour anticiper et gérer les coups durs des tiers-lieux (fermetures...) ?

- Validation collective de la force du codéveloppement, du pair à pair, du diagnostic partagé, etc.
- Développer le partage des outils et méthodes de pilotage. Un genre de “starter pack” pour les lieux qui se lancent, avec un check de sécurité de pilotage financier, surtout pour la trésorerie.
- Créer un format type “café RH”.
- Bretagne Tiers-Lieux comme force de lobbying et soutien politique auprès de différents partenaires.

Propositions à impact qui demandent une nouvelle ingénierie :

- Partenariat avec EFB (Établissement Foncier de Bretagne) et/ou Villages-Vivants pour appuyer la question du foncier.
- Aller vers un fonds mutualisé de trésorerie pour pallier les délais de versement de subventions ? (à travailler en interne ou avec un acteur type FA)



4. Programme ingénierie porteurs de projet : Bretagne Tiers-Lieux doit-elle accompagner ses membres uniquement ou tous les tiers-lieux ?

Pourquoi adhérer à BTL ?

- Faire réseau : festival des TL, rejoindre une communauté...
- Accéder à des ressources : lettre d'info, veille, ressources financières
- Représentation locale et proximité (vs FTL)
- Réseau d'entraide
- Echanges et débat d'idées
- Contribuer (vs seulement bénéficiaire)

“Adhérer à BTL, ce n'est pas seulement pour venir chercher un service. C'est aussi pour le réseau, l'entraide.”

“Il faut garder en tête les temporalités dans la prise en compte des contributions des membres : à certains moments, ou au cours de certaines phases de ton projet, tu ne peux pas être autant contributeur qu'avant, ça varie.”

Echanges sur une politique d'adhésion qui pourrait être différenciée :


- Quid d'une contribution pas seulement financière (à l'instar de l'Hôtel Pasteur) ?
- Avoir une logique de sas qui permette aux TL de prendre le temps de s'engager progressivement dans le réseau.
- Donner envie d'adhérer : entraide, échange d'expérience.
- A noter : le coût symbolique qui a aussi une valeur d'engagement.

Sur le DLA TL

Contexte :

France Active Bretagne est rapidement à court de fonds pour les DLA (problème par exemple en COB), donc pertinence d'ouvrir le dispositif mais avec quels moyens ?

Bénéficiaires :

- En intuition, si les finances le permettent, pourquoi ne pas ouvrir à tous les TL, plus cohérent à une valeur d'accueil inconditionnel et au fait qu'il s'agit d'une politique publique financée.
 - Une tendance se dégage sur une logique de candidatures pour y accéder avec des critères, selon les besoins du projet plutôt qu'une adhésion politique.
- 



Idee de relais territoriaux (information 1er niveau auprès des non membres) à l'instar de l'esprit des Fabriques :

- Rôle de promotion du dispositif, d'orientation de premier niveau avant d'être sélectionné
- Rétribution de ce rôle par du budget contributif
- Permet d'augmenter l'engagement dans le réseau

Quid des “critères” pour devenir ambassadeur mais aussi (et surtout) de la légitimité qu'on estime avoir pour “représenter BTL” > Prendre en compte cette dimension avant de lancer ces dispositifs.

- **Sur le compagnonnage**


Deux rôles nécessaires identifiés qui seraient plutôt celui de TL membres, avec Bretagne Tiers-Lieux comme garant de la mise en lien :

1. Les ambassadeurs : orientation des TL et porteurs de projet non membres
2. Les TL compagnons sur une thématique
3. Compagnonnés : ouvert aux TL (voire porteurs de projet) membres ou non.

- **Sur les services membres**

1. Formations, ateliers, workshops
2. Accueil des événements phares du réseau

- **En résumé**

1. Une offre accessible à tous : événements, DLA TL ...
 2. La structuration d'intermédiaires : promotion, orientation, compagnonnage, plutôt par des TL membres.
 3. Des services membres : pour ce qui nécessite de l'expertise spécifique, des formations.
 4. Des ateliers ouverts à tous ? Gratuits pour les membres et payants pour les non-membres ?
- 

Echanges sur les objectifs, composition, modalités de mise en place

1. Rôle

- enjeu d'ouvrir les débats et réflexions à l'ensemble des membres et d'être porteur de la diversité des TL. Permet un SAS supplémentaire dans l'engagement à l'asso.
- exemple de réflexion stratégique : membres / pas membres, lucratif pas lucratif, relation politique à la Région, construire des alliances.
- nature des décisions/avis de l'instance : consultatif ou avis définitif, identifier les points de fracture.

2. Saisine et périodicité

- saisine du bureau ou autosaisine.
- difficile d'imaginer un agenda formel mais plutôt poser des sujets au fil de l'eau.
- intérêt de prendre de la hauteur car les sujets sont nombreux et viennent vite.
- Pourquoi pas des rencontres thématiques sur des sujets spécifiques ?
- Ex du modèle de convention citoyenne : sur un sujet, des membres se réunissent dans une durée limitée sur un sujet donné. Permet de solliciter différentes personnes amenées par leur intérêt différencié et limité dans le temps.
- Cadre défini, limité dans le temps.
- Privilégier moins mais des temps de qualité : 1/2 journée plutôt que des zoom intercalés.

3. Nombre et nature des membres (proposition de 10 / 15 personnes en plus du bureau)

- Il faut le bureau et les salariés.
- Nombre limité ou ouverture à tous ?
- Débat groupe figé vs groupe à la carte.
- Mais il est difficile de saucissonner car tout est connecté. Risque que les salariés fassent l'interface.
- Pourquoi limiter le nombre ?
- Quelles qualités nécessaires pour en faire partie : l'expérience et cohérence de terrain, mixité au sens large, géographie, représentativité des TL sectoriels, garants d'une culture commune entre tous les sous réseaux. Sans figer pour rejouer un CESER figé.
- Représentation de personnes plutôt que des corporatismes : les personnes doivent incarner leur présence, leur sujet, viennent avec leur expérience.
- Quid d'un panel tournant pour préserver les équilibres de mixité et de renouvellement

4. Perspective

Réunion de bureau qui devra définir les contours de cette instance et les modalités de son expérimentation au vu du recueil des avis donnés par les membres.

Temps de conclusion

1 pépite et 1 souhait

Jean-Michel salue la conférence de presse pour restituer le Rapport d'activités 2022

Mona, "Le Para a un lieu !"

Séverine, "Très fière d'accueillir Bretagne Tiers-Lieux"

Alain, "Attention à l'épuisement et il faut saluer l'engagement des porteurs de projet."

Clément / Jérémy, "Encore de belles rencontres y compris des voisins !"



Merci à tous !